

Réf: Dossier N° : 57287

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DIABAGATE MADJA MARIAMA SARL » en abrégé «DIAMM »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX SICOGLI, Bvd des
MARTYRS, 14 BP 1372 ABJ 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DIABAGATE MADJA MARIAMA SARL » en abrégé
«DIAMM ».

Objet: fourniture de denrée alimentaire, l'achat et la vente de produit agricole, la transformation, le conditionnement, la distribution, fourniture de bureau, fourniture de matériels informatiques, bâtiments et travaux publics. La participation direct ou indirect de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX SICOGLI, Bvd des
MARTYRS, 14 BP 1372 ABJ 14

GERANT: Madame DIABAGATE MADJA MARIAMA .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30545 du 27/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27374 du 27/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

